

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 15 (1985)
Heft: 11

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un poème sur quatre pattes	5
Balade aux Grisons	7
Le Nouvel An avec «Aînés»	9
Paris au fil du temps	10
Des auteurs, des livres	13
Pages médicales	14
SOS consommateurs	17
Rentes AVS/AI dès janvier 86	18
Message œcuménique	20
Les coups de cœur de Colette	21
Mots croisés	22
Les trésors de J.-P. Cuendet	23
Labourer, tailler, protéger	25
Radio-TV	27
Les pages de Pro Senectute	29
Gym 3 à domicile	33
Mouvement des Aînés	34
Universités 3 ^e âge	36
Petites annonces classées	38
Aînées: de bric et de broc	40

Tirage: 22 500 exemplaires

Photo de couverture:

Jackie Sardou dans sa loge parisienne du Théâtre des Variétés. (Photo Yves Debraine)

Excursions-ventes: bis repetita

A plusieurs reprises «Aînés» a mis ses lecteurs en garde contre ces fameuses excursions-ventes qui, souvent, sont de véritables pièges pour acheteurs crédules. Michel Boni, assistant social de Pro Senectute-Fribourg, nous envoie un excellent article à ce sujet. Il fait le point de la situation avec toute la netteté désirable.

En novembre 1983, nous nous faisons l'écho dans ce journal d'une mise en garde de la Fédération romande des consommatrices (FRC) contre ce que l'on appelle les excursions-ventes.

L'automne arrivant, nos boîtes aux lettres regorgent à nouveau de ces prospectus nous invitant à participer «personnellement» à de magnifiques voyages d'une journée.

Pour un prix modique, généralement entre Fr. 20.— et Fr. 30.—, il vous sera proposé une excursion inoubliable dans une région non moins inoubliable de Suisse ou de France voisine.

Pour ce prix, il vous sera offert un «excellent et copieux» repas et bien enten-

du vous aurez droit à de jolis cadeaux qui, comme chacun le sait, entretiennent l'amitié.

Mais est-ce toujours par amitié que vous serez «convié» (ou obligé) à participer à une démonstration d'un produit qualifié souvent d'intéressant, mais rarement utile et toujours très cher?

Car le but de l'organisateur de ces excursions n'est pas philanthropique mais bien de vous vendre ou de vous faire signer un contrat de vente pour des articles dont le prix est plus élevé que dans le commerce traditionnel.

Si vous avez malgré tout envie de participer à de telles excursions, vous devez savoir que:

- vous n'avez aucune obligation de participer à la démonstration;
- vous avez le droit de refuser d'acheter ou de commander un article;
- dans ces deux cas vous n'avez pas à payer de supplément ni pour votre repas ni pour le trajet;
- une commande ou un achat effectué dans ces conditions peuvent vous mettre dans une situation financière embarrassante.

Si malgré tout vous êtes tenté d'acheter, ne signez pas de contrat immédiatement, mais demandez de pouvoir l'étudier, à tête reposée, chez vous.

Mais dans tous les cas vous devez exiger un double du bulletin de commande que vous pourriez passer, afin de contrôler si la marchandise qui vous sera livrée correspond effectivement à celle que vous désirez.

Si à l'origine votre désir consistait simplement à participer à une journée d'agrément, inscrivez-vous plutôt à des courses surprises organisées sans démonstration — ventes à l'appui.

En cas de difficulté, vous pouvez toujours vous adresser au bureau d'information de la Fédération romande des consommatrices ou au centre d'information de Pro Senectute de votre région. Les adresses de ces centres se trouvent en page 29 de ce numéro.

M. B.

aînés

N° 11 Novembre 1985 15^e année

Mensuel pour une retraite plus heureuse

Administration et rédaction:
Passage Saint-François 10
1002 Lausanne
téléphone 021/22 34 29

Nos bureaux sont ouverts le matin jusqu'à 11 h. 30

Abonnements

Fr. 29.— par année
Etranger Fr. 33.—

Toute reproduction des textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction

Administration Yves Debraine
Rédaction Georges Gygax
Secrétariat Isabelle Capt

Editeur

Société coopérative «Aînés»
Président: Claude Badel, Romanel
Vice-président: François-Xavier Charles, Genève

Imprimeur

Presses Centrales Lausanne S.A.

Régie des annonces

Pour la Suisse romande:
Annonces Suisses S.A., «ASSA»
Place Bel-Air 2, 1002 Lausanne
Téléphone 021/20 29 31

Pour la Suisse allemande et le Tessin:
Media-Agentur, Rolf Müller
Case postale 234, 8059 Zürich
Téléphone 01/202 33 93/94

Comité de fondation

D^r L.-M. Bircher, Claude Badel,
Marc Guignard, † Bernard Peitrequin